

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU BARREAU DU BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
DU 6 MAI 2023 À 12 H À L'HÔTEL RIÔTEL DE MATANE**

PROCÈS-VERBAL

1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée par le Bâtonnier et présentation des membres du Conseil 2022- 2023

Le bâtonnier Hugo Caissy accueille les membres et leur souhaite la bienvenue. Il souligne le plaisir de nous retrouver en assemblée dans le cadre d'un congrès. Il présente le conseil qui l'accompagne.

2. Présences, lecture de l'avis de convocation et preuve de transmission

Liste des membres présents :

Me Annick BÉDARD	Me Marina SHIDIAC
Me Pierre LÉVESQUE	Me Martine JALBERT
Me Jérôme SIMARD	Me Julie GOULET
Me Claudie GALLANT-BERGERON	Me Maude GOSSELIN-BOUFFARD
Me Élisabeth CARON	Me Alyson BARNABÉ-ROY
Me Paméla TREMBLAY	Me Andréa MINVILLE
Me Thierry PAGÉ FORTIN	Me Kathy NG
Me Éric MONFETTE	Me Maude Émilie QUIMPER
Me Olivier HÉBERT	Me William ASSELS
Me Patrick BLOUIN	Me Marlène FERGUSON
Me William RICHARD	Me Andrée RIOUX
Me Charles DESROSIERS	Me Yves DESBIENS
Me Camila DUQUE PEREZ	Me Roxane HAMILTON
Me Sonia PINEL	Me Élise CAYOUCETTE
Me Josée MÉTHOT	Me Gabrielle LANGLAIS
Me Jérôme DUFOUR-GALLANT	Me Geneviève CHASSÉ
Me François BÉRUBÉ	Me Bruno-Gabriel VARGAS
Me Kéven ASPIROT	Me Josianne CÔTÉ
Me Mélanie DESJARDINS	Me Kathleen D'ANJOU
Me Corinne LESTAGE	Me Anne-Marie SOUCY
Me Émilie LACROIX	Me Jean-Marie DOIRON
Me Isabelle D'AMOURS	Me Annie LAPLANTE
Me Félix POULIOT	Me Maggy ROY PLOURDE
Me Annie-Pier THERRIEN	Me Marie-Josée FOURNIER
Me Louise FORTIN	Me Isabelle DROUIN-LESSARD
Me Denis THIBAUT	Me Sam BERNARD
Me Julie LECHASSEUR	Me Marie-Pier GRANGER-ST-ANDRÉ
Me Philippe THIBAUT	Me Vanessa SOUCY

Me Mary Louise CHABOT
Me Daphné LEPAGE
Me Marie-Pier MARTEL
Me Jeanne ST-LAURENT

Me Hugo CAISSY
Me Isabelle GAGNON
Me Isabelle GAVIOLI
Me Florence FRAPPIER-ROUTHIER

Invitée : La Bâtonnière du Barreau du Québec, Me Catherine Claveau

Cette liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Le 27 avril 2023, l'avis de convocation a été adressé aux membres de la section par courriel.

Il y a dispense de lecture de l'avis de convocation.

Proposé par : Me Me Jean-Marie Doiron

Appuyé par : Me Claudie Gallant-Bergeron

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-1

Après avoir procédé à la vérification du quorum, Me Hugo Caissy déclare l'assemblée ouverte et régulièrement constituée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il y a dispense de lecture et adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par : Me Pierre Lévesque

Appuyé par : Me Corinne Lestage

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-2

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mai 2022 tenue à Rimouski

Une copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2022 à Rimouski a été adressée aux membres par courriel en même temps que l'avis de convocation. Le procès-verbal est conforme.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mai 2022 est adopté tel que présenté.

Proposé par : Me Claudie Gallant-Bergeron

Appuyé par : Me Mélanie Desjardins

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-3

5. Rapport annuel du Bâtonnier de la section

Me Hugo Caissy présente son rapport annuel 2022-2023. Ce document avait été transmis aux membres par courriel. Ce document fait partie intégrante du présent procès-verbal.

6. Allocution de la Bâtonnière du Barreau du Québec et des associations

La Bâtonnière du Québec, Me Catherine Claveau, s'adresse aux membres de la section et partage les réalisations du Barreau pour la dernière année et les enjeux à venir. Il est question de la mission du Barreau qui vise la protection du public, de la création d'un comité sur l'aide juridique, du dossier des assurances à revoir, de PASSAJ : Programme de prévention et de promotion traitant de la violence dans les relations amoureuses et du harcèlement sexuel auprès des jeunes de 16-17 ans et du programme Lexius (implantation du dossier non contentieux dématérialisé).

Me Pierre Grygiel, premier vice-président de l'APAAQ (Association professionnelle des avocates et avocats du Québec), est présent via Teams. Il rappelle que tout avocat est automatiquement membre de l'APAAQ. Il est toutefois possible de se retirer sur demande. L'APAAQ s'est opposé sans succès au Projet de loi n° 8 - Loi visant à améliorer l'efficacité et l'accessibilité de la justice, notamment en favorisant la médiation et l'arbitrage et en simplifiant la procédure civile à la Cour du Québec. L'APAAQ a tenu son premier congrès à Sherbrooke, du 27 au 30 octobre 2022.

Me Hugo Caissy a lu un mot du représentant de l'ABP (Association des Barreaux de province). Cette association est l'ancien AAP (Association des avocats et avocates de province). Elle regroupe tous les avocats sauf ceux de Québec et de Montréal. Son congrès se tiendra du 28 au 30 septembre 2023 à l'Hôtel de Mortagne à Boucherville.

7. États financiers

Les états financiers au 31 mars 2023 ont été préparés par Raymond Chabot Grant Thornton. Il s'agit d'un rapport de mission de compilation.

7.1. Présentation des états financiers, commentaires et adoption

Les états financiers sont présentés par Me Florence Frappier-Routhier, trésorière. Les explications sont fournies pour chacune des charges mentionnées au rapport. Le résultat indique une insuffisance des produits par rapport aux charges de (4 067 \$). Il n'y a aucune question de l'assemblée.

Les états financiers au 31 mars 2023 sont adoptés tels que présentés.

Proposé par : Me Claudie Gallant-Bergeron

Appuyé par : Me Paméla Tremblay

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-4

7.2. Cotisation des membres de notre Barreau de section

La cotisation annuelle suggérée pour notre section est de 110 \$ soit une augmentation de 10 \$.

La cotisation annuelle pour le membre de la section du Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est adoptée au montant de 110 \$ pour l'exercice financier 2023-2024.

Proposé par : Me Jérôme Dufour-Gallant

Appuyé par : Me Josée Méthot

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-5

7.3. Cotisation des avocats à la retraite

La proposition suggérée pour la cotisation des avocats à la retraite est de la maintenir à 25 \$.

La cotisation annuelle pour un avocat à la retraite de la section du Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est maintenue au montant de 25 \$ pour l'exercice financier 2023-2024.

Proposé par : Me Jérôme Dufour-Gallant

Appuyé par : Me Josée Méthot

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-6

8. Nomination des experts-comptables

Le cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton sont les experts-comptables depuis plusieurs années.

Le mandat du cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton est renouvelé pour la présente année financière du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Proposé par : Me François Bérubé

Appuyé par : Me Éric Monfette

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-7

Le rapport de mission de compilation est retenu pour les états financiers de la présente année financière du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Proposé par : Me François Bérubé

Appuyé par : Me Jean-Marie Doiron

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-8

9. Rapport de la formation permanente

Me Annick Bédard résume les activités de la formation permanente dans la section. Le rapport a été adressé aux membres par courriel en même temps que l'avis de

convocation de la présente assemblée. Le rapport de la responsable de la formation permanente fait partie intégrante du présent procès-verbal.

10. Rapport du Jeune Barreau

Me Isabelle Gavioli, représentante du Jeune Barreau, résume les activités du Jeune Barreau de la section. Le rapport a été adressé aux membres par courriel en même temps que l'avis de convocation de la présente assemblée. Le rapport annuel du Jeune Barreau 2022-2023 fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Me Gavioli précise que l'assemblée générale annuelle du Jeune Barreau se tiendra en visioconférence le 31 mai 2023. La personne qui sera appelée à siéger sur le conseil de section sera désignée à cette occasion.

Me Corinne Lestage suggère au Jeune Barreau de ressusciter « Le Pied du rôle », un petit bulletin d'informations sur les nouvelles des membres de la section qui avait été produit par le Jeune Barreau, il y a déjà quelques années passées.

11. Prochaine Rentrée judiciaire 2023-2024

La prochaine Rentrée judiciaire aura lieu au Palais de justice de New Carlisle, le 15 septembre 2023.

12. Élections

Me Hugo Caissy confirme qu'il n'y a eu qu'un seul bulletin de candidature reçu pour le poste de Bâtonnier. **Me Isabelle Gagnon est élue Bâtonnière** de la section du Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Me Hugo Caissy confirme qu'il n'y a eu qu'un seul bulletin de candidature reçu pour le poste de Premier conseiller. **Me Alexis Deschênes est élu Premier conseiller** du Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Me Isabelle Gagnon est nommée présidente d'élections et Me Annick Bédard est nommée secrétaire d'élections.

Proposé par : Me Hugo Caissy

Appuyé par : Me Isabelle Gavioli

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-9

Cinq postes sont en élection. Les mises en candidatures sont ouvertes.

Me Hugo Caissy propose Me Guy Loisel.

Me Isabelle Gavioli propose Me Ariane Cayer.

Me Vanessa Soucy propose Me Annick Bédard.

Me Corinne Lestage propose Me Florence Frappier-Routhier.

Me Annick Bédard propose Me Vanessa Soucy.

Me Pierre Lévesque propose la fermeture des mises en candidature. Cette proposition est appuyée par Me Mélanie Desjardins.

Me Vanessa Soucy accepte. Elle est élue conseillère.

Me Florence Frappier-Routhier accepte. Elle est élue conseillère.

Me Annick Bédard accepte. Elle est élue conseillère.

Me Ariane Cayer est absente mais avait préalablement manifesté par courriel son intérêt à demeurer en poste. Elle est élue conseillère.

Me Guy Loisel est absent mais avait préalablement informé le Bâtonnier sortant, Me Hugo Caissy, de son intérêt à siéger sur le conseil de section. Il est élu conseiller.

13. Les affaires nouvelles (varia)

Aucun point n'a été ajouté.

14. Lieu de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu à Rivière-du-Loup, le ou vers le 2, 3 ou 4 mai 2023.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 13 h 40.

Proposé par : Me Claudie Gallant-Bergeron

Appuyé par : Me François Bérubé

Adopté à l'unanimité

Résolution 20230506-10

Me Annick Bédard

Secrétaire Barreau du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine